

PASSATION ET EXÉCUTION DES MARCHÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE SELON LES NOUVELLES PROCÉDURES DES BAILLEURS


3 semaines

 LA ROCHELLE
 France


 du 4 au 22 octobre 2027

6 200,00 €

 prix par personne, hors transport et hébergement
 option certification : 1 400,00 €


OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles procédures de préparation et passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- Appréhender les enjeux de la dématérialisation des procédures liés aux achats public.
- Maîtriser la gestion des contrats.
- Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVAL ET PERSONNALISE

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Une carte cadeau et un kit de bienvenue offerts
- Pausas-café et pauses déjeuner offertes les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Transport en commun local

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- Conseillers juridiques, consultants indépendants et bureaux d'études.

BON À SAVOIR

- Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires de leur institution ou projet.
- Cette formation peut être complétée par la formation "La prévention et le traitement des litiges".



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La préparation des marchés publics

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés publics.
- La stratégie de mise en concurrence : la nouvelle stratégie d'achat pour l'atteinte des objectifs de développement du projet - PPSD (Project Procurement Strategy for Development) et l'obligation de consultation précoce du marché (Early Market Engagement).
- Le plan de passation des marchés et Plans de Gestion des Contrats.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure : les différentes catégories de marchés, la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché ; les modalités de passation des marchés et d'évaluation des offres/propositions les règles de publicité et de mise en concurrence.
- Les étapes de la passation des marchés : la préparation des termes de références et des spécifications techniques, montage du DAO (Dossier d'Appel d'Offres) et de la DP (Demande de Proposition, les Dossiers-Types pour les marchés de services, de travaux et fournitures).

Module 2

La passation des marchés

- Incidence de la dématérialisation des procédures dans l'achat public (E-Passation, E-Procurement): définitions et recommandations, STEP de la Banque Mondiale
- Notion d'achat durable et application de critères notés intégrant les facteurs d'innovation, de durabilité et lutte contre le changement climatique, les critères ESE, les aspects sociaux et économiques, etc..., dans l'évaluation des offres
- Choisir les critères de sélection et les pondérer
- Préparation de l'évaluation : le Comité d'évaluation et les dispositions à prendre ;
- Mise en œuvre du processus de sélection : la réception, le dépouillement et l'évaluation des offres/propositions, le délai d'attente, le débriefing, les recours, la notification, la négociation et l'attribution du marché.
- Le contenu du rapport d'évaluation des proposition/offres
- Le choix de la procédure en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services).

Module 3

L'exécution des marchés : la gestion des contrats

- Finalisation des plans de gestion de contrat : les jalons / livrables, la gestion des risques liés à l'exécution des contrats (matrice des risques), le calendrier d'exécution et de paiement, les indicateurs de suivi de la performance des contrats.
- Les cautions de garantie, les assurances, la responsabilité civile, la garantie décennale.
- Les obligations contractuelles respectives du Maître d'ouvrage, du Maître d'œuvre ; du Bureau de contrôle Technique et du Titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations. Les réceptions provisoires et définitive
- Les mécanismes de gestion des marchés et contrats
- Les pénalités : rédaction des clauses et modalités d'application
- Prévention des différends et des litiges : les réclamations, les contentieux et l'arbitrage

 **Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation



OPTION
Certificat de spécialité "Management public"

Les participants souhaitant obtenir la certification de compétences devront compléter un dossier de pré-sélection. Le certificat de compétences s'obtient à l'issue de plusieurs évaluations :
 > contrôle continu en cours de

formation (40 points),
 > contrôle de connaissance globale en fin de formation (quiz, 30 points),
 > étude de cas à traiter et à remettre 15 jours après la formation (note de synthèse, 30 points).